



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Plan de continuité pédagogique  
Scénario rouge**

<b>Cadre sanitaire année scolaire 2021-2022</b>	<b>Doctrine d'accueil</b>	<b>Protocole sanitaire</b>	<b>Activités physiques et sportives</b>
<b>Niveau 4 / Niveau rouge</b>	<p>Cours en présentiel en école primaire</p> <p><b>Hybridation pour les élèves de 4ème et 3ème avec jauge à 50 % des effectifs des niveaux</b></p> <p><b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 % des effectifs de l'établissement</b></p>	<p>Maintien des mesures renforcées aération et lavage des mains</p> <p>Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</p> <p>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré</p> <p>Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Distances physiques 2 mètres pour les activités en statique, lors des activités en extérieur</li></ul> <p>Activités de contacts proscrites</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Port du masque</li></ul> <p>Port du masque pour les élèves statiques</p> <p>Activités sans port du masque uniquement en extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Lieux de pratique</li></ul> <p>Activités en extérieur sans port du masque</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pratiques autorisées</li></ul> <p><b>Activités en intérieur proscrites</b></p> <p>Activités en extérieur à l'exception de celles de contact</p>